

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA REUNION



COMMUNE DE SAINT-ANDRE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 2023

DCM20231109/014

SOUTIEN AU SPORT DE HAUT NIVEAU - ATTRIBUTION
D'UNE AIDE INDIVIDUELLE AUX SPORTIFS(VES)
SAINT-ANDREENS(ENNES)

Le Maire de Saint-André certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte principale de la mairie le 20 NOV. 2023

Que la convocation a été faite le 3 novembre 2023.

Le nombre de membres en exercice étant de 45 :

Présents :	38
Représentés :	3
Absents :	4
Total des votes :	41

L'an deux mille vingt-trois, le neuf novembre, le conseil municipal de SAINT-ANDRE s'est réuni, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Joé BEDIER, Maire de la commune.

ETAIENT PRESENTS :

MM. BEDIER Joé, PEQUIN Jean-Marc, RAMASSAMY Laurent, CEVAMY Primilla, CONSTANT Jean-Paul, SOUPOU Alexa, RAMIN Jean Yannick, POÏNY-TOPLAN Stéphanie, PAPAYA Laurent, PAYET Catherine Anne, NAZE Gilles, MANGAR RAZEBASSIA Jimmye, ASSICANON Jean Thierry, VIRAPIN KICHENIN Marie Linda, GRONDIN Jimmy, SABABADY Marie Josette, GOURAMA Jean-Pierre, MAZEAU Michel, ALAMELE Maryse Brigitte, MOUTAMA RAMAYE Alain, PERRIER Charles, PARVEDY Georges, LARIVIERE Marie, MAILLOT Serge René, GRONDIN Migline, SOUBAYA PAJANIANDY Mickaël, BALBINE Valérie Larissa, CERVEAUX Adelaide, PERMACAONDIN Isabelle, BENOIT Sabrina, PRAUD Elodie, PERIANIN-CARPIN Audrey, RAMIN Odile CHANE TO Marie Lise, LATCHOUMY Rosange, SINARETTY RAMARETTY Alain Bernard, PAYET BEN HAMIDA Viviane, SOUPRAMANIEN Stéphane, BARBE Ludovic

ETAIENT REPRESENTES :

MM. FENELON Jean Claude, SOUPRAMANIEN Stéphane, VIRAPOULLE Jean Marie

ETAIENT ABSENTS :

MM. DIJOUX Sabrina, SAID Moussa, NAUD CARPANIN Marie-Hélène, SINAMA Sydney

SECRETAIRE DE SEANCE :

Madame Primilla CEVAMY a été désignée et a accepté de remplir cette fonction.

LE QUORUM ETANT ATTEINT, LE CONSEIL MUNICIPAL PEUT VALABLEMENT DELIBERER

DCM20231109/014 - SOUTIEN AU SPORT DE HAUT NIVEAU - ATTRIBUTION D'UNE AIDE INDIVIDUELLE AUX SPORTIFS(VES) SAINT-ANDREENS(ENNES).

- *Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,*

La Commune est dotée d'un dispositif d'aide aux athlètes, qui a pour objet d'apporter une aide financière aux sportifs résidant à Saint André. Ce soutien financier leur permettra de réaliser les performances à la hauteur de leur potentiel et de leurs aspirations et de mener, dans des conditions favorables, leurs projets lors de leur déplacement dans le cadre d'une compétition.

Une modification concernant le montant alloué, a été apportée par l'assemblée délibérante du 28 février 2019 fixant le montant à 200 euros, puis par celle du 18 décembre 2020 portant le montant de l'aide à 500 euros lors d'un déplacement pour une compétition sportive et jusqu'à 2 000 euros dans le cadre d'une installation hors du département dans le cadre de compétitions sportives.

Il est proposé une aide financière individualisée selon le tableau suivant :

Nom-Prénom	Date de naissance	Discipline	Association	Compétition	Lieu	Date	Montant en euros proposé par la commission
Frédéric Acquier	20/08/1996	Boxe	Team Acquier	Super fight Gala AMC Arka night	Pau	23 au 26/06/2023	500
Mathys Timbou	18/05/2006	Karaté	Dojo Club de Saint André	Championnat de France Karaté Junior	Reims	06/05/2023	500
Joachim Fabien Delort	14/09/2005	Karaté	VIFES	Championnat de France Karaté Junior	Reims	06 et 07/05/2023	500
Jahya Courtel	11/12/2012	Taekwondo	TKD 974	Coupe de France minimes	Lyon	06/05/2023	500
Rwan-Mickaël Moédine Saeb	07/02/2005	Badminton	Association sportive du lycée Mahatma Gandhi	Championnat de France UNSS établissement	Saint Etienne	13 au 15/03/2023	500
Hannah Rasolofoson	19/08/2013	Karaté	Dojo Club de Saint André	Coupe de France pupille	Amiens	13 et 14/05/2023	500
Marc Antoine Plante	22/12/2007	Cyclisme	Vélo Sport Passion	Moka Peugeot Challenge (course cycliste à étapes)	Ile Maurice	20 et 21/05/2023	500
Alan Marsan	20/02/2010	Hand Ball	Case Cressonnière	Intercomités	Orléans	21 au 31/05/2023	500
Innalya Mazellier	07/11/2013	Taekwondo	TKD 974	Coupe de France minimes	Lyon	06/05/2023	500
Maya Boyer-Fourel	30/06/2009	Badminton	Association sportive du collège Morin	Championnat de France UNSS établissement	Guéret et Bonnat	05/06/2023	500
SOUS TOTAL 1							5000

Nom-Prénom	Date de naissance	Discipline	Association	Compétition	Lieu	Date	Montant en euros proposé par la commission
REPORT 1							5 000
Jade Técher	27/04/2008	Badminton	Association sportive du collège Morin	Championnat de France UNSS excellence	Guéret et Bonnat	07/06/2023	500
Maxime Boisset	26/06/2009	Badminton	Association sportive du collège Morin	Championnat de France UNSS établissement	Guéret et Bonnat	05/06/2023	500
Dimitri Mazeaux	11/12/2008	Badminton	Association sportive du collège Morin	Championnat de France UNSS établissement	Guéret et Bonnat	05/06/2023	500
Adélia Turpin	20/11/2009	Natation synchronisée	Synchro N'Or Natation	Championnat de France Nationale 2 jeunes	Massy	06 et 07/05/2023	500
TOTAL GENERAL							7 000

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

Article 1 :

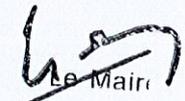
- Autorise Monsieur le maire ou son représentant à procéder aux inscriptions budgétaires ;

Article 2 :

- Approuve l'attribution de ces aides aux athlètes référencés dans le tableau.

Conformément à la loi relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, la présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site internet de la ville dans un délai de huit jours suivant le conseil.

Pour extrait conforme
Fait à Saint-André le 22 NOV. 2023


Le Maire

JOË BEDIER